

Strasbourg, 13 décembre 2002

Greco (2002) 38F

12^{ème} Réunion plénière du GRECO
(Strasbourg, 9-13 décembre 2002)

Décisions

Le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO), lors de sa 12^{ème} réunion plénière à Strasbourg du 9 au 13 décembre 2002 :

Information par le Président

1. adopte l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document Greco (2002) OJ12 ;
2. prend note de l'information fournie par le Vice-Président sur sa participation au Séminaire « Commission Européenne – TAIEX » sur la Lutte contre la Corruption (Bruxelles (Belgique), 6 octobre 2002) et à la Table Ronde sur la Lutte contre la Corruption dans une Europe élargie, organisée par le « *Open Society EU Accession Monitoring Programme (EUMAP)* » sous l'égide du GRECO (Conseil de l'Europe (Strasbourg), 18 novembre 2002) ;

Information par le Secrétaire Exécutif

3. prend note de l'information fournie par le Secrétaire Exécutif concernant la préparation du Forum Global 3 (Séoul mai 2003), les contacts sur des nouveaux possibles membres au GRECO et l'adoption par le Comité Statutaire le 2 décembre 2002 du budget du GRECO pour 2003 ;

Rapports d'Evaluation

4. adopte, après deux lectures, le projet de Rapport d'Evaluation sur l'Albanie (Greco Eval I Rep (2002) 9F) ;
5. adopte, après une deuxième lecture, le projet de Rapport d'Evaluation sur « L'ex-République yougoslave de Macédoine » (Greco Eval I Rep (2002) 7F) ;
6. adopte, après deux lectures, le projet de Rapport d'Evaluation sur Malte (Greco Eval I Rep (2002) 8F) ;
7. invite les autorités de l'Albanie, de Malte et de « L'ex-République yougoslave de Macédoine » de donner, dans les meilleurs délais, l'autorisation pour la publication des rapports mentionnés aux décisions 4, 5 et 6 ci-dessus ;

Questionnaire pour le Deuxième Cycle d'Evaluation

8. adopte, après une dernière lecture, le Questionnaire pour le Deuxième Cycle d'Evaluation du GRECO (Greco (2002) 28F Révisé 4) ;
9. charge le Bureau d'examiner le document mentionné sous 8 ci-dessus en vue de déterminer les questions qui pourraient utilement être incluses dans le Check-List pour Evaluateurs, en réduisant ainsi la longueur et le détail du Questionnaire pour le Deuxième Cycle ;

Conclusions du Séminaire de Formation pour les Evaluateurs du Deuxième Cycle

10. prend note des Conclusions provisoires du Séminaire de Formation pour les Evaluateurs du Deuxième Cycle (Paphos (Chypre), novembre 2002) et exprime sa profonde gratitude aux autorités de Chypre pour l'organisation parfaite de cet événement ainsi que leur hospitalité chaleureuse et généreuse ;

Programme d'Activités pour 2003

11. examine le Projet de Programme d'Activités pour 2003 tel qu'il figure au document Greco (2002) 34F et charge le Secrétariat d'apporter les amendements nécessaires à la version finale qui sera transmise à tous les Membres ;

Procédure de Suivi des Recommandations

12. adopte la procédure à suivre pour l'adoption des rapports de conformité avec les recommandations avec le Premier Cycle d'Evaluation (ci-après « rapport de conformité ») et introduit les amendements relatifs aux dispositions pertinentes du Règlement Intérieur tels qu'ils figurent au document Greco (1999) 4F Final Rév2 ;
13. nomme la Roumanie et le Royaume-Uni en tant que Rapporteurs pour la procédure de conformité concernant la Slovénie, et l'Allemagne et la Pologne en tant que Rapporteurs pour la procédure de conformité concernant la Slovaquie ;
14. inclut dans son programme d'activités pour 2003 l'examen d'un certain nombre de projets de rapport de conformité pour chacune de ses réunions plénières ;

Echange de Vues avec une Délégation du Mexique

15. prend note avec intérêt des informations fournies par la délégation du Mexique lors d'un échange de vues qui a eu lieu le jeudi 12 décembre 2002 ;
16. manifeste le souhait que le Mexique ratifie le plus tôt possible la Convention Pénale sur la Corruption (ETS 173) et devienne membre du GRECO ;
17. invite le Président à transmettre par écrit à l'Ambassadeur Porfirio MUÑOZ LEDO, Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe, la satisfaction pour les mesures adoptées par son pays afin de combattre plus efficacement la corruption et le souhait que le Mexique participera bientôt entièrement aux activités du GRECO ;

Position du GRECO sur le Projet de Convention de l'ONU

18. examine un document préparé par le Secrétariat concernant la Convention des Nations Unies sur la Corruption (Greco (2002) 37F Révisé) et invite les représentants siégeant au GRECO à examiner les sujets mentionnés dans ce document avec leurs délégations respectives participant aux négociations sur le projet de Convention sur les Nations Unies ;

Amendements au Règlement Intérieur

19. apporte les amendements à son Règlement Intérieur tel qu'il figure au document Greco (1999) 4F Final Rév2 ;

Elections

20. élit, par vote secret, M. Drago KOS (Slovénie), Président du GRECO ;
21. élit, par vote secret, Mme Isabelle VAN HEERS (Belgique), Vice-Présidente du GRECO ;
22. ayant décidé d'augmenter le nombre des membres du Bureau du GRECO de trois à cinq, élit, par vote secret, les cinq Membres du Bureau du GRECO comme suit (selon l'ordre alphabétique anglais par pays) :

Georgi RUPCHEV (Bulgarie)
 Lucinda MacMAHON (Irlande)
 Jacek GARSTKA (Pologne)
 Kazimir ÅBERG (Suède)
 Paul STEPHENSON (Royaume-Uni)

23. convient, en vertu de l'article 7 du Règlement Intérieur, d'établir une liste de candidats non-élus, qui seront appelés à occuper les sièges du Bureau qui deviendront vacants à l'avenir ; cette liste est composée, suivant un ordre décroissant de voix, de :

Mark RICHARD (Etats-Unis d'Amérique)
 Akos KARA (Hongrie)
 Franck ZIENTARA (France)
 Nedzad HADZIMUSIC (Bosnie-Herzégovine)

Divers

24. suite à une proposition des représentants de la Hongrie, du Royaume-Uni et de la Lituanie, nomme M. Michel GAUTHIER (France), premier Président du GRECO, Président d'Honneur du GRECO ;
25. exprime à M. Michel GAUTHIER ses remerciements pour sa présidence compétente et juste pendant le 1^{er} cycle d'évaluation (2000-2002) ;
26. prend note de la liste des intervenants approuvée par le Bureau en vue de la 13^{ème} Réunion plénière du GRECO (Greco Eval I (2002) 39bil.) et décide de réduire le nombre d'intervenants sur le Projet de Rapport d'Evaluation des Etats-Unis d'Amérique de quatre à deux : Portugal et « L'ex-République yougoslave de Macédoine » ;

Dates des Prochaines Réunions

27. note que le Bureau tiendra sa 16^{ème} réunion à Strasbourg, le 13 décembre 2002 ;
28. décide de tenir ses 13^{ème} et 14^{ème} Réunions Plénières à Strasbourg, du 24-28 mars et du 7-11 juillet 2003 respectivement.